Auch, le 20 novembre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Assemblée départementale du Gers : finances, thermalisme, économie, solidarités, transition écologique, des décisions concrètes pour défendre et faire avancer le territoire

Préserver les solidarités, soutenir l'économie locale, défendre l'accès aux soins et préparer les transitions de demain : réunis en séance ce vendredi 20 novembre, les élus du Conseil départemental du Gers ont réaffirmé leur volonté de poursuivre une action publique concrète et de proximité, malgré un contexte financier de plus en plus contraint.

À travers les différents dossiers examinés, une même ambition se dessine : maintenir la capacité d'action du Département pour protéger les Gersoises et les Gersois et accompagner les transformations du territoire.

En ouverture de séance, Philippe Dupouy, Président du Conseil départemental, a rappelé le rôle essentiel des collectivités territoriales dans une période marquée par les incertitudes politiques et budgétaires nationales.

« Nous pouvons choisir de subir, de renoncer, de réduire progressivement notre action jusqu'à ne plus être en mesure de répondre aux besoins de nos concitoyens. Ou nous pouvons faire un autre choix : celui de la responsabilité, de l'adaptation et de la proximité. C'est celui que nous avons fait depuis le début de ce mandat. Et c'est celui que nous continuerons à faire. Plus que jamais, les Départements sont des acteurs de la République concrète, celle qui se traduit au quotidien par des services publics, des solidarités et des projets au plus près des habitants. » a souligné le Président.

Une gestion budgétaire rigoureuse pour préserver les capacités d'action du Département

La décision modificative du budget 2026 permet d'ajuster les prévisions financières aux réalités de l'exercice, tout en maintenant les engagements de la collectivité. Le budget départemental atteint désormais 396,2 millions d'euros, soit une progression de 3,3 millions d'euros par rapport au budget primitif, une augmentation maitrisée mais qui révèle surtout la hausse des besoins dans le domaine social.

Cet ajustement intervient dans un contexte particulièrement difficile pour les Départements. Pour le Gers, les mesures envisagées dans le Projet de Loi de Finances 2027 pourraient représenter une diminution de ressources comprise entre 7,5 et 8,8 millions d'euros. Une situation qui s'ajoute à la progression des dépenses sociales obligatoires et à la baisse des recettes liées aux transactions immobilières.

Canards d'Auzan : accompagner la reconstruction et préserver une filière économique majeure

Le Département reste pleinement mobilisé aux côtés de l'entreprise Les Canards d'Auzan, durement touchée par l'incendie qui a détruit une partie de ses ateliers de production le 29 octobre dernier.

Dès les premiers jours, Philippe Dupouy s'est rendu sur place, puis a organisé une rencontre avec la Présidente de Région afin de coordonner la mobilisation des collectivités et de l'État pour accompagner l'entreprise dans cette épreuve. Une nouvelle réunion sera organisée au Département dans une quinzaine de jours afin de poursuivre le travail engagé.

*« La reprise, même partielle, de l'activité constitue une première étape encourageante. Mais les enjeux restent considérables : l'avenir de 350 salariés et de 120 producteurs partenaires, dans le Gers et les territoires voisins, est directement concerné. »*a rappelé Philippe Dupouy.

Ainsi, au-delà de l'entreprise, c'est toute une filière agricole et agroalimentaire, des emplois et des savoir-faire locaux qu'il s'agit de préserver.

Thermalisme : préserver les trois stations gersoises et défendre l'accès aux soins

Autre sujet de mobilisation du Département : la menace, inscrite dans le Projet de Loi de Finances de la Sécurité Sociale, de baisser le remboursement des cures thermales.

Une perspective particulièrement préoccupante pour les trois stations thermales du Gers : Castéra-Verduzan, Lectoure et Cazaubon-Barbotan-les-Thermes.

Au travers d'un courrier remis à la ministre de la santé, le Département, le Grand Auch et la commune de Castéra-Verduzan demandent ainsi au Gouvernement un moratoire sur toute évolution du remboursement dans l'attente des conclusions de la Haute Autorité de Santé, attendues à la fin de l'année 2027.

« Avec trois stations thermales, le Gers ne peut rester silencieux face à un projet qui menace l'accès aux soins des patients et l'économie de nos territoires. Défendre nos stations thermales, c'est défendre les patients, mais également les emplois et une activité économique essentielle. », affirme Jérôme Samalens, Vice-Président en charge de la santé et Président du Grand Auch.

Fibre optique : poursuivre les raccordements pour garantir l'égalité numérique

Dans un département rural comme le Gers, l'accès au très haut débit constitue un enjeu essentiel d'égalité territoriale, d'attractivité et de développement économique.

Avec Gers Numérique, le Département poursuit le raccordement du réseau aux entreprises et foyers gersois.

« Déjà 70 000 prises sur 105 000 sont aujourd'hui raccordées. Les travaux se poursuivent avec un enjeu particulier dans notre territoire rural où l'habitat est très dispersé. L'État porte actuellement, et jusqu'à fin janvier, un programme d'aide au raccordement permettant aux usagers de financer les derniers mètres entre la prise située sur le réseau public et leur installation privée. Nous avons adhéré à ce dispositif pour accompagner les habitants dans cette dernière démarche et faciliter leur raccordement. » - Jean-Pierre Salers, Président de Gers Numérique.

Solidarités : 320 000 euros pour accompagner les associations et renforcer la protection des femmes

Le monde associatif intervient en complément des politiques de solidarité du Département et en constitue un acteur essentiel. Lors de cette séance, l'assemblée a accordé 320 000 euros de subventions aux associations œuvrant dans le domaine social au titre de l'année 2026.

Le Département réaffirme également son engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes, en octroyant une subvention à la Maison des femmes du Gers.

Faire Gers : AGIR et SPASER, des outils concrets pour accélérer la transition écologique et solidaire.

Dans le prolongement de la feuille de route Faire Gers, adoptée lors de la séance du 16 octobre dernier, les élus du Département ont voté 3 rapports destinés à engager le territoire dans une transition écologique conciliant protection de l'environnement, développement local et solidarité.

Le programme AGIR- Actions pour un Gers Innovant et Résilient - vise à transformer les pratiques internes de l'administration départementale. Élaborée avec les agents, sa feuille de route fixe un objectif d'exemplarité administrative à l'horizon 2035. Il s'agit de faire évoluer durablement le fonctionnement de la collectivité et d'intégrer davantage les enjeux environnementaux et sociaux dans ses pratiques quotidiennes.

Le deuxième levier concerne l'alimentation durable. En adoptant la déclaration des assises territoriales de l'agroécologie et de l'alimentation et ses 18 propositions, le Département entend soutenir les producteurs locaux, préserver le foncier agricole et garantir à tous l'accès à une alimentation de qualité.

Enfin, le Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables, doit faire de la commande publique un véritable outil de transformation du territoire. Ce document cadre vise notamment à mieux intégrer les critères environnementaux et sociaux dans les marchés publics, à encourager le réemploi et l'économie circulaire, à réduire l'impact carbone des achats en renforçant notamment les entreprises locales, à soutenir l'insertion professionnelle et à renforcer nos liens avec l'économie sociale et solidaire.

Le Mot du Président

« Dans un contexte financier particulièrement contraint, notre responsabilité est de ne pas renoncer à agir. Les décisions prises aujourd'hui témoignent de notre volonté de maintenir les solidarités, de soutenir les forces économiques de notre territoire, de défendre l'accès aux soins et de préparer les transitions de demain.C'est notre conception de la République concrète : protéger, accompagner et agir, malgré les difficultés. » - Philippe Dupouy, Président du Conseil départemental du Gers.